

RCS : ARRAS  
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00807  
Numéro SIREN : 885 268 342  
Nom ou dénomination : HOLDING THERY

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 10736

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The document also notes that records should be kept for a sufficient period of time to allow for a thorough audit.

2. The second part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The document also notes that records should be kept for a sufficient period of time to allow for a thorough audit.

3. The third part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The document also notes that records should be kept for a sufficient period of time to allow for a thorough audit.

**HOLDING THERY**  
**SAS au capital de 500 000.00 euros**  
**Siège social : 3 RUE DE L'EGLISE**  
**62580 GAVRELLE**  
**RCS ARRAS n°885268342**

**COMPTES ANNUELS**  
**AU 31 DECEMBRE 2022**

**Exemplaire pour le Greffe**

# **SOMMAIRE**

**BILAN ACTIF**

**BILAN PASSIF**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXES**

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

VT

1

**BILAN - SIMPLIFIÉ**



N°15948\*05

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING THERY		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		3 RUE DE L'EGLISE 62580 GAVRELLE				
SIRET		88526834200015				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 18		
				Exercice N clos le		
				31/12/2022		
<b>ACTIF</b>				Brut	Amortissements-Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	400 019	042	400 019
	<b>Total I (5)</b>		044	400 019	048	400 019
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	21 364	074	21 364
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	39 660	086	39 660
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	<b>Total II</b>		096	61 024	098	61 024
	<b>Total général (I + II)</b>		110	461 043	112	461 043
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		500 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131 )		132			
	Report à nouveau		134		-48 962	
	Résultat de l'exercice		136		-1 452	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	<b>Total I</b>		142		449 586	
Provisions pour risques et charges		154				
<b>Total II</b>		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		316	
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169 )		172	11 141	11 141	
	Produits constatés d'avance		174			
<b>Total III</b>		176		11 457		
<b>Total général (I + II + III)</b>		180		461 043		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

GREFFE DU TRIBUNAL  
13 DEC. 2023  
DE COMMERCE D'ARRAS

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTIA

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*Certifié conforme à l'original.*

VT

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING THERY

Néant  \*

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION		biens		dont export et livraisons intracommunautaires						
Ventes de marchandises *				209				210		
Production vendue				215				214		
				services *	217				218	
Production stockée*		( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )						222		
Production immobilisée*								224		
Subventions d'exploitation reçues								226		
Autres produits								230		
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>								232		
ACHATS DE MARCHANDISES* (y compris droits de douane)								234		
Variation de stocks (marchandises)*								236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240		
Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )								242	1 531	
Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )				243				244	46	
Rémunérations du personnel*								250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		
Dotations aux amortissements*								254		
Dotations aux provisions								256		
Autres charges				259				262		
				dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *						
				260						
				cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>								264	1 577	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								270	-1 577	
Produits financiers (III)		280		126				294	1	
Charges financières (V)										
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI)				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
				dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>								310	-1 452	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312				314	1 452	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont autres	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641			
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	1 452	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables : * .....48.962..... dont imputés sur le résultat :							360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	1 452	

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*Certifié conforme à l'original.*

VT

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <b>SAS HOLDING THERY</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	200 000	482	200 019	484		486	400 019		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>200 000</b>	<b>492</b>	<b>200 019</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>400 019</b>		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR										
<small>(Si de cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

VT



5

## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING THERY		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

VT

6

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 885268342

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HOLDING THERY

ADRESSE (voie) 3 RUE DE L'EGLISE

CODE POSTAL 62580 VILLE GAVRELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SCEA Dénomination SCEA 123 GAZON  
 N° SIREN (si société établie en France) 815228606 % de détention 39.75  
 Adresse : N° 81 Voie ROUTE NATIONALE  
 Code Postal 62580 Commune GAVRELLES Pays France

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (PSE) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

UT

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING THERY  
Numéro de siret 88526834200015

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
CAP SOLDE COMPTA 22 CAP SOLDE COMPTA 22	271
CAP FRS DEPOT COMPTE CAP FRS DEPOT COMPTE 21	46
<b>Total des charges à payer</b>	<b>316</b>

VT

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING THERY  
Numéro de siret 88526834200015

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

VT

**HOLDING THERY**

SASU au capital de 500 000.00 euros

Siège social : 3 RUE DE L'EGLISE

62580 GAVRELLE

RCS ARRAS n°885268342

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE  
UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Décision N° 2 - Affectation du résultat**

L'actionnaire unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 1 452,03 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 30/06/2023.

**Le président**

